

Projet collectif de VAE : quels financements ?

Les financements mobilisables sur un **projet collectif de VAE** sont multiples et le budget du projet relève d'une véritable ingénierie financière. Mais dans la somme des ressources à mutualiser, la **volonté politique** reste la plus fondamentale.

DIRECCTE

Les services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - **DIRECCTE** - et ses unités territoriales disposent d'un budget spécifique au financement de projets de développement de la **VAE** (ingénierie et pilotage du projet)

- [Dossier de demande de subvention Direccte \(word\)](#)
- [Demande de subvention Direccte- Indicateurs de résultat \(excel\)](#)
- [Demande de subvention-Notice explicative \(word\)](#)

Région Rhône-Alpes

Elle alloue un budget dédié aux projets collectifs de VAE sur les territoires (conduite de projet collectif de VAE, assistance renforcée au long du parcours des candidats...).

- [Dossier de demande de subvention](#)

Pôle Emploi

Il finance l'accompagnement VAE des **demandeurs d'emplois indemnisés** ainsi que des actions de formation post validation partielle.

- [En savoir plus avec le guide de financement VAE](#)

OPCA

Les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (**OPCA**) financent sous certaines conditions les **démarches individuelles de VAE** des salariés de leurs adhérents. Ils peuvent aussi prendre en charge certains des frais attendant à la conduite d'un **projet collectif de VAE**.

- [En savoir plus avec le guide de financement VAE](#)

CNFPT

Le Centre national de la fonction publique territoriale (**CNFPT**) prend en charge dans certaines conditions des démarches individuelles et/ou collectives de VAE.

- [En savoir plus avec le guide de financement VAE](#)

FONGECIF et autres OPACIF

Le **FONGECIF** et les **OPACIF** peuvent financer les coûts de la démarche VAE individuelle des salariés.

- [En savoir plus avec le guide de financement VAE](#)

CPF

Le **Compte Personnel de Formation** peut être mobilisé pour financer la démarche de VAE, particulièrement pour la prestation d'accompagnement.

- [En savoir plus sur le CPF](#)

En savoir+ sur le projet collectif VAE

- [Quels enjeux ?](#)
- [Comment le mettre en place ?](#)
- [Expériences & Témoignages](#)

Formations & Appuis

- [Conduire un projet collectif de VAE](#)
- ["Mettre en œuvre la VAE : du projet individuel au projet collectif." \(elearning\)](#)
- [Appui à l'ingénierie de votre projet collectif de VAE](#)

Contact

Pour informations, appuis et conseils contactez la **cellule ressource régionale du PRAO** :

- Emmanuelle Chauvet - Chargée de mission VAE au 04 26 73 48 29 ou emmanuelle.chauvet@prestataire.auvergnerhonealpes.eu

Actualité

[VAE : évolution du dossier pour les titres du ministère de l'emploi](#)

[Guide "Repères pour le référent de parcours VAE : l'assistance renforcée au parcours de VAE"](#)

[Réforme du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport \(BPJEPS\)](#)